

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les six premiers mois 2023 est en **baisse de 7,7 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Ce fort recul provient d'un effet base avec un premier trimestre 2022 particulièrement haut, suite à un nombre conséquent de personnes ayant été vaccinées et/ou ayant fait un test de dépistage de la Covid-19. La baisse de la patientèle s'observe dans toutes les classes d'âge mais elle est particulièrement forte chez les plus jeunes (- 14,2 % chez les moins de 20 ans, - 8,8 % chez les 20-64 ans, - 2,3 % chez les 65 ans ou plus). Le nombre de patients **diminue de 7,6 %** dans le régime des **non-salariés** et de **7,8 %** dans le régime des **salariés**.

Sur une année complète mobile, la baisse est plus modérée. Elle est de 4,4 % pour l'ensemble du régime (- 5,5 % dans le régime des non-salariés et - 3,8 % dans le régime des salariés).

Fin juin 2023, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) **diminue de 0,7 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **3,2 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **2,3 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin juin 2023	Evolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juin 2022	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	-4,4%	-5,5%	-3,8%	3,4%	-7,7%	-7,6%	-7,8%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,7%	-3,0%	2,2%	-0,4%	-0,7%	-3,2%	2,3%
Part des patients en ALD	26%	37%	19%	25%	28%	38%	21%

Source : MSA

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

À fin juin 2023, les réalisations du régime agricole sont **inférieures de 63,4 millions d'euros** aux prévisions faites au cours de l'été 2022 (sur la base des remboursements à fin mai 2022) soit un écart de - 2,4 points entre l'évolution prévue (+ 1,0 %) et l'évolution réelle (- 1,5 %). Cette surestimation concerne en premier lieu le régime des **salariés (- 39,9 millions)** et, dans une moindre ampleur, celui des **non-salariés (- 23,5 millions)**.

Les remboursements d'analyses médicales en **laboratoire** et ceux de soins d'**infirmiers** présentent le plus d'écart (respectivement **- 45,8 millions** et **- 23,6 millions**) suite à la surestimation des dépenses spécifiques liées à la Covid-19 (- 69,3 millions pour ces deux postes). Les honoraires de médecins, **généralistes** comme **spécialistes (- 8,4 millions et - 4,0 millions respectivement)** ainsi que les versements des **IJ AT (- 11,3 millions)** ont également des réalisations inférieures aux prévisions. En revanche, les remboursements de **frais de transport (+ 11,5 millions)** et de **médicaments délivrés en ville (+ 17,8 millions)** se situent au-dessus des montants prévus. Pour les médicaments, l'écart aurait été plus important si les dépenses liées à la Covid-19 n'avaient pas été surestimées également sur ce poste.

Soins de ville (1) Janv. à juin 2023 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	2 553,0	2 616,4	-63,4	1 204,6	1 228,1	-23,5	1 348,4	1 388,3	-39,9
Evolution	-1,5%	+1,0%	-2,4 pt	-1,5%	+0,4%	-1,9 pt	-1,5%	+1,4%	-2,9 pt

* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2022

Source : MSA.

(1) - Dans ce tableau, les données sont hors vaccination Covid-19.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO^[1])

En données CVS-CJO, les remboursements de **soins de ville** du régime agricole de juin se situent nettement au-dessus des mois précédents. Sur six mois, leur diminution s'atténue de 0,8 point pour atteindre - 1,4 % (après - 2,2 % fin mai). Cette moindre baisse concerne les remboursements relatifs au régime des non-salariés (- 1,7 % après - 2,3 %) comme celui des salariés (- 1,1 % après - 2,1 %). Sur **douze mois glissants**, l'évolution pour l'ensemble du régime agricole est stable.

Les remboursements d'honoraires de **généralistes** de juin confirment le niveau relativement haut de mai. L'évolution depuis le début de l'année reste identique au mois précédent (- **1,9 %**). Les remboursements d'honoraires de **spécialistes** enregistrent quant à eux un pic de croissance ce mois et progressent de 4,6 % entre mai et juin. Leur évolution PCAP s'accélère de 4,7 % à **5,4 %**. Les remboursements **dentaires** sont également dynamiques et passent de 3,8 % à **4,3 %** fin juin.

Après un mois atypiquement bas, les soins de **masso-kinésithérapie** retrouvent leur trajectoire croissante et progressent sur le premier semestre de **3,9 %** après 3,7 %. Les **soins infirmiers** restent proches de la donnée de mai et diminuent de **4,1 %** (après - 4,3 %) sur six mois.

Les remboursements des analyses médicales en **laboratoires** observent une reprise en juin après une chute quasi-ininterrompue depuis le point haut de janvier 2022. Leur évolution de - 30,9 % (après - 32,7 %) sur le premier semestre est toujours minorée par l'effet base du pic de la 5^e vague début 2022.

Les remboursements de **transports** de patients repartent à la hausse après un mois de mai bas et progressent de **6,4 %** (après 6,1 %).

Le poste des **indemnités journalières (IJ) maladie** est le seul à connaître un niveau en juin inférieur à celui de mai. Elles baissent de **5,5 %** sur six mois (après - 5,7 %). Les versements d'IJ AT sont eux en progression par rapport à mai et sur le premier semestre (**2,8 %** après 2,1 %).

Les remboursements de **médicaments** progressent vivement ce mois, que ce soient les **médicaments de ville** ou les **médicaments rétrocedés**. Ils progressent respectivement de 5,8 % et de 13,0 % par rapport à mai. Sur le premier semestre, les taux PCAP gagnent 1,7 point et 0,9 point respectivement, et atteignent - **0,8 %** et - **9,9 %** (taux toujours minorés par la vague Omicron de début 2022).

Après deux mois bas, les **dispositifs médicaux** retrouvent le niveau précédent et progressent de 0,7 % à fin juin.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin juin 2023	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juin 2022	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juin 2022
TOTAL SOINS DE VILLE	+0,0%	-0,9%	+0,9%	+2,9%	-1,4%	-1,7%	-1,1%	+3,0%
Soins de ville hors produits de santé	-0,1%	-1,2%	+0,9%	+0,3%	-1,7%	-2,0%	-1,4%	+0,4%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+2,4%	+1,0%	+3,6%	-0,9%	+3,2%	+1,8%	+4,4%	-1,8%
- Médecins généralistes	-2,2%	-3,3%	-1,3%	-4,1%	-1,9%	-2,5%	-1,3%	-7,2%
- Médecins spécialistes	+4,4%	+2,7%	+5,8%	+0,5%	+5,4%	+3,7%	+6,9%	+0,3%
- Dentistes	+3,9%	+2,9%	+4,6%	-0,6%	+4,3%	+2,7%	+5,6%	+0,5%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-0,7%	-2,0%	+1,5%	-1,2%	-1,8%	-3,0%	+0,4%	-0,6%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+3,1%	+1,8%	+4,7%	-1,6%	+3,9%	+2,9%	+5,1%	-1,2%
- Infirmiers	-2,4%	-3,2%	-0,6%	-1,1%	-4,1%	-4,8%	-2,6%	-0,4%
Laboratoires	-23,7%	-19,2%	-27,3%	-11,3%	-30,9%	-25,9%	-34,9%	-12,7%
Frais de transports	+6,2%	+3,6%	+9,4%	+9,5%	+6,4%	+3,7%	+9,5%	+5,6%
Indemnités journalières (IJ) :	+2,2%	+3,8%	+1,9%	+4,4%	-2,7%	+1,7%	-3,4%	+7,9%
- IJ maladie	+1,8%	+4,7%	+1,3%	+6,6%	-5,5%	+1,2%	-6,7%	+12,9%
- IJ ATMP	+2,9%	+2,3%	+3,0%	+0,6%	+2,8%	+2,6%	+2,8%	-0,5%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+0,1%	-0,4%	+0,8%	+7,8%	-0,9%	-1,3%	-0,5%	+7,7%
Médicaments :	-0,3%	-0,1%	-0,5%	+10,4%	-1,4%	-0,8%	-2,0%	+10,9%
- Médicaments délivrés en ville	+0,7%	+1,1%	+0,3%	+12,2%	-0,8%	-0,2%	-1,4%	+13,4%
- Médicaments rétrocedés	-12,8%	-16,5%	-9,8%	-7,5%	-9,9%	-10,7%	-9,3%	-14,7%
LPP	+1,5%	-1,5%	+5,5%	+0,3%	+0,7%	-2,6%	+5,2%	-1,2%

Source : MSA

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO⁽¹⁾)

Sur ce début d'année 2023, les remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO oscillent autour d'une trajectoire plate, les remboursements de **soins de ville d'avril** se situant légèrement en-dessous de ceux de mars et retrouvent le niveau de février. En taux PCAP, la baisse continue de s'atténuer (- 3,3 % après - 3,9 %), le poids de la 5^{ème} vague de la Covid-19 de début 2022 diminuant. Cette baisse est plus marquée dans le régime des **salariés** (- 4,3 %) que chez les **non-salariés** (- 2,2 %). Sur **douze mois glissants**, l'évolution pour l'ensemble du régime agricole s'établit à - 1,0 %.

Les remboursements des honoraires de **généralistes** d'avril s'inscrivent dans la trajectoire descendante habituelle portant l'évolution des quatre premiers mois 2023 à - 3,3 % (après - 2,3 %). Les remboursements d'honoraires des **spécialistes** atténuent, quant à eux, le haut niveau de mars. Ils augmentent de **4,3 %** sur quatre mois (après 4,5 %). Les remboursements de **soins dentaires**, en avril également en deçà de ceux de mars, progressent depuis le début de l'année de **3,3 %** après 3,1 %.

Les remboursements de soins de **masso-kinésithérapie** sont toujours nettement orientés à la hausse, même si avril marque un léger infléchissement. Ils augmentent de 0,1 point fin avril à 5,4 %. Pour les **soins infirmiers**, les remboursements semblent avoir stoppé le recul constaté depuis deux mois. Leur évolution PCAP de - 5,5 % est toujours minorée par l'effet base de janvier 2022.

En avril, les remboursements **d'analyses médicales en laboratoire** s'inscrivent sur la pente descendante observée depuis le point haut de janvier 2022. L'évolution sur quatre mois, toujours impactée par ce point haut, chute de **34,1 %**.

Les remboursements de frais de **transports** de patients en avril atténuent le pic de croissance du mois précédent mais restent dynamiques. Ils progressent de 7,7 % depuis le début de l'année après 7,8 % fin mars.

Avec - **13,0 %** sur quatre mois, la baisse des versements d'**indemnités journalières (IJ)** maladie reflète principalement l'effet base de janvier 2022 élevé. En termes de montants versés, le mois d'avril se situe à un niveau proche des deux mois précédents. Quant aux **IJ ATMP**, les versements d'avril sont inférieurs à ceux de mars. Leur **recul** atteint - **0,8 %** à fin avril.

Les remboursements de **pharmacie de ville** sont sur un plateau depuis début 2023 ; l'évolution négative du taux PCAP (- 2,9 %) ne traduisant que l'effet base 2022. Pour les **médicaments rétrocedés**, leurs remboursements poursuivent leur décélération, ce qui entraîne une **diminution de 10,4 %** sur les quatre premiers mois de 2023.

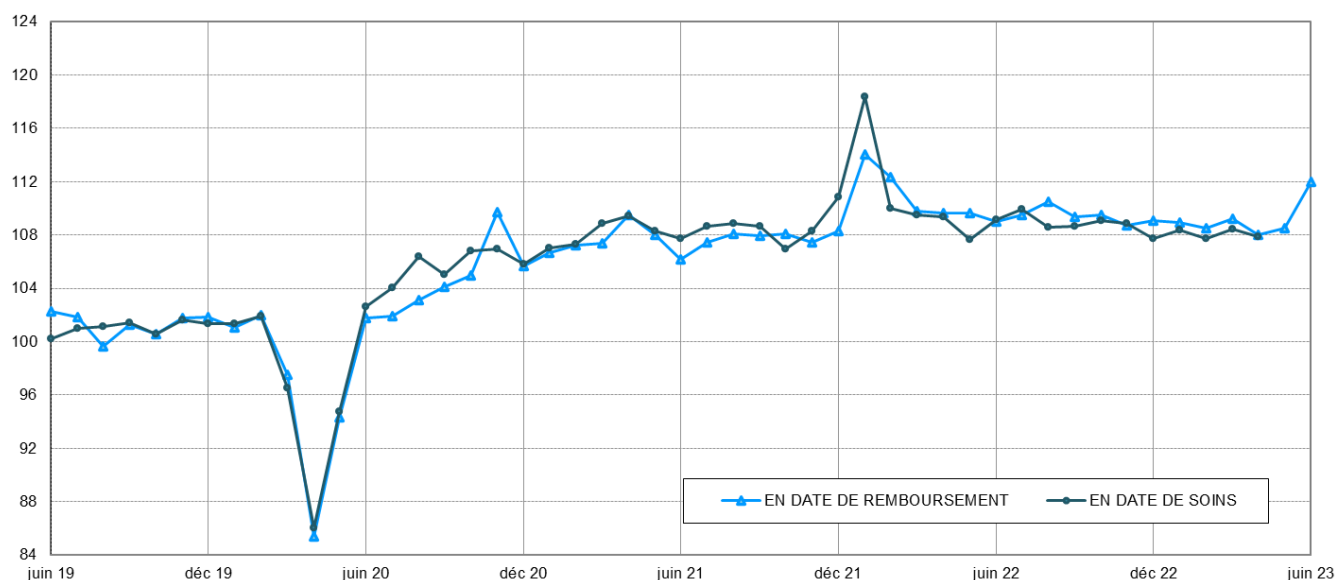
Les remboursements de **dispositifs médicaux** d'avril 2023 sont inférieurs à ceux de mars. Ils sont en hausse de **1,7 %** par rapport à la même période de l'année précédente.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin avril 2023 avec les remboursements à fin juin 2023	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin avril 2022	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL SOINS DE VILLE	-1,0%	-1,5%	-0,6%	+4,0%	-3,3%	-2,2%	-4,3%
Soins de ville hors produits de santé	-1,6%	-2,2%	-1,1%	+1,6%	-4,0%	-2,8%	-4,9%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+1,3%	-0,0%	+2,4%	+0,1%	+2,0%	+0,8%	+3,0%
- Médecins généralistes	-3,5%	-4,8%	-2,3%	-3,1%	-3,3%	-3,6%	-3,0%
- Médecins spécialistes	+3,2%	+1,9%	+4,3%	+1,1%	+4,3%	+3,0%	+5,5%
- Dentistes	+3,0%	+2,0%	+3,7%	+2,0%	+3,3%	+1,4%	+4,7%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-1,9%	-2,8%	-0,3%	-0,5%	-2,6%	-3,1%	-1,6%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+2,5%	+0,8%	+4,6%	+0,8%	+5,4%	+3,9%	+7,2%
- Infirmiers	-3,7%	-4,0%	-3,0%	-1,0%	-5,5%	-5,2%	-6,1%
Laboratoires	-25,2%	-20,4%	-29,0%	-6,7%	-34,1%	-28,6%	-38,5%
Frais de transports	+5,3%	+2,7%	+8,4%	+9,0%	+7,7%	+4,8%	+11,2%
Indemnités journalières (IJ) :	-0,4%	+2,3%	-0,9%	+6,4%	-9,0%	-1,9%	-10,2%
- IJ maladie	-0,5%	+3,8%	-1,2%	+9,4%	-13,0%	-2,0%	-14,8%
- IJ ATMP	-0,2%	-0,3%	-0,2%	+1,4%	-0,8%	-1,6%	-0,7%
Produits de santé (médicaments + LPP)	-0,1%	-0,4%	+0,2%	+8,5%	-2,2%	-1,4%	-3,0%
Médicaments :	-0,3%	+0,3%	-0,9%	+10,9%	-3,4%	-1,4%	-5,4%
- Médicaments délivrés en ville	+0,9%	+1,7%	+0,0%	+12,1%	-2,9%	-0,8%	-5,0%
- Médicaments rétrocedés	-14,0%	-17,8%	-10,9%	-2,3%	-10,4%	-10,0%	-10,7%
LPP	+0,6%	-2,3%	+4,4%	+1,6%	+1,7%	-1,5%	+6,0%

Source : MSA

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

TOTAL SOINS DE VILLE - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100= moyenne 2016



Source : MSA

5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO)^[1]

En date de soins CVS-CJO, les remboursements de cliniques privées **augmentent de 5,0 %** sur les quatre premiers mois de l'année 2023 en comparaison avec la même période de l'année précédente. Cette croissance est davantage portée par les dépenses du régime des salariés agricoles avec une évolution de 8,6 %. Pour le régime des non-salariés, les dépenses sont en hausse de 1,8 %.

Fin avril 2023, les dépenses relatives à l'**ODMCO** augmentent de **5,8 %** et dépassent le niveau observé les années précédentes, y compris avant la crise sanitaire. La part tarif¹ est en hausse de 4,4 %. Les dépenses de médicaments en sus (y compris médicaments sous autorisation temporaire d'utilisation) continuent leur forte progression avec une évolution de 18,5 %, en raison de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication. Les remboursements des dispositifs médicaux en sus augmentent de 5,9 %.

Les frais de séjours en **Soins de suite et Réadaptation** sont en baisse de **0,8 %** fin avril 2023. Les dépenses diminuent de 4,3 % dans le régime des non-salariés et augmentent de 3,6 % dans le régime des salariés. Le niveau de remboursement reste inférieur à celui observé avant la crise sanitaire.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin avril 2023 avec les remboursements à fin juin 2023	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin avril 2022	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL CLINIQUES PRIVÉES	+2,9%	+0,4%	+5,7%	+4,9%	+5,0%	+1,8%	+8,6%
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+3,1%	+0,6%	+5,9%	+5,0%	+5,8%	+2,8%	+9,2%
- Part tarif	+1,7%	-0,3%	+3,9%	+4,0%	+4,4%	+2,0%	+7,1%
- Médicaments en sus	+17,0%	+12,6%	+20,8%	+21,6%	+18,5%	+7,9%	+27,7%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+3,2%	-0,2%	+8,8%	+2,5%	+5,9%	+4,6%	+8,1%
OQN Soins de suite et Réadaptation (*)	+1,3%	-0,8%	+4,0%	+4,3%	-0,8%	-4,3%	+3,6%

(*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : MSA

L'article 34 de la loi de financement de la sécurité sociale 2020 définit un nouveau modèle de financement des activités de psychiatrie. Pour les établissements ex-OQN, la mise en œuvre de cette réforme se traduit par l'arrêt de la facturation de la part prise en charge par l'assurance maladie obligatoire à compter du 01/01/2022 (sauf quelques exceptions). Les activités de psychiatrie sont désormais financées par dotations versées par les caisses pivot. Ainsi, le poste psychiatrie ne fait plus l'objet d'un suivi dans cette note.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

¹ - La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

6/ Points d'actualité

• Pharmacie de ville – Masques et tests antigéniques

Les remboursements associés aux tests antigéniques s'élèvent à 0,1 million d'euros en juin 2023 comme en mai. Les remboursements des masques s'élèvent eux à 0,012 million en juin (après 0,019 million en mai). Depuis octobre 2020, les masques et les tests antigéniques représentent 102,4 millions d'euros de remboursements.

• Biologie – Suivi des tests COVID-19

Les montants remboursés des tests PCR et sérologiques (analyses et prélèvements) réalisés par des biologistes en juin s'élèvent à 0,3 million d'euros après 0,4 million d'euros en mai, pour représenter 213,3 millions d'euros depuis mars 2020.

• Infirmiers – Suivi des prélèvements test PCR et des tests antigéniques

Les montants remboursés des prélèvements pour les tests PCR et sérologiques réalisés par des infirmiers s'élèvent à 0,05 million d'euros en juin 2023 (après 0,1 million en mai), pour représenter 24,3 millions d'euros depuis mars 2020. Les montants remboursés des tests antigéniques s'élèvent à 0,02 million d'euros en juin (après 0,03 million en mai) pour représenter 12,9 millions d'euros depuis le début de la crise sanitaire.

Champ :

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

HAD : Hospitalisation à domicile.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Soins de ville hors actes spécifiques Covid-19⁽¹⁾ : remboursements à fin juin 2023

Sur les **six premiers mois de 2023**, en données CVS-CJO, les **remboursements de soins de ville hors actes Covid** progressent de 3,3 % par rapport aux mêmes mois de 2022, soit **4,7 points** de plus que l'évolution y compris actes Covid (voir partie 3 de la note). Cet écart positif provient du début d'année 2022 très fortement majoré par les prestations liées à la vague Omicron.

Le différentiel entre l'évolution hors et avec actes Covid est plus important chez les **salariés (6,8 points)** que chez les **non-salariés (2,6 points)** ; l'impact de la crise sanitaire sur les dépenses étant moins marqué pour ces derniers.

S'agissant des analyses en **laboratoires**, les remboursements hors tests Covid-19 rompent la trajectoire descendante observée depuis janvier 2023. Leur évolution de 3,3 % reste majorée par le mois de janvier 2022 – atypiquement bas en conséquence d'une activité monopolisée par la crise sanitaire. L'écart par rapport aux remboursements y compris actes Covid est de 34,2 points.

Les versements d'**IJ Maladie** hors ceux liés à la Covid oscillent ces derniers mois, et bien qu'en ralentissement en juin par rapport au mois précédent, ils restent sur une tendance globale à la hausse. Ils croissent de 5,9 % (après + 6,5 %). Le différentiel hors et avec IJ Covid est de 11,4 points.

Les honoraires hors Covid des **généralistes** sont légèrement supérieurs à ceux de mai et observent une quasi-stabilité par rapport à 2022 (+ 0,1 % comme en mai). Le différentiel d'évolution avec et hors Covid est de 1,9 point.

Les remboursements de **soins infirmiers** hors Covid observent un pic de dépense ce mois mais **diminuent de 1,2 %** sur le premier semestre, soit 2,9 points au-dessus de l'évolution tous remboursements confondus.

Il en est de même pour les **médicaments de ville** hors Covid qui progressent de 5,4 % sur les six premiers mois après 4,3 % sur cinq mois. L'écart avec les remboursements y compris actes Covid (6,2 points) continue de se réduire.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin juin 2023	Evolution hors actes spécifiques Covid (1)				différentiel avec les évolutions yc actes Covid			
	ACM	PCAP			Ecart sur l'ACM	Ecart sur le PCAP		
	RA	RA	NSA	SA		RA	RA	NSA
TOTAL SOINS DE VILLE	+3,2%	+3,3%	+0,9%	+5,6%	3,2 pt	4,7 pt	2,6 pt	6,8 pt
Soins de ville hors produits de santé	+3,0%	+3,3%	+0,9%	+5,3%	3,0 pt	5,0 pt	2,9 pt	6,8 pt
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+3,4%	+4,0%	+2,3%	+5,4%	0,9 pt	0,8 pt	0,5 pt	1,0 pt
- Médecins généralistes (2)	+0,6%	+0,1%	-1,1%	+1,1%	2,8 pt	1,9 pt	1,4 pt	2,4 pt
- Médecins spécialistes (2)	+4,6%	+5,8%	+3,9%	+7,5%	0,2 pt	0,4 pt	0,2 pt	0,6 pt
- Dentistes	+3,9%	+4,3%	+2,7%	+5,6%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+0,7%	+0,4%	-1,4%	+3,6%	1,4 pt	2,2 pt	1,5 pt	3,3 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	+3,1%	+3,9%	+2,9%	+5,1%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (4)	-0,5%	-1,2%	-2,9%	+2,2%	1,9 pt	2,9 pt	1,9 pt	4,8 pt
Laboratoires (5)	+1,1%	+3,3%	+0,2%	+6,3%	24,8 pt	34,2 pt	26,1 pt	41,1 pt
Frais de transports	+6,2%	+6,4%	+3,7%	+9,5%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Indemnités journalières (IJ) :	+4,4%	+4,7%	+4,2%	+4,8%	2,2 pt	7,4 pt	2,5 pt	8,3 pt
- IJ maladie (6)	+5,3%	+5,9%	+5,2%	+6,1%	3,5 pt	11,4 pt	3,9 pt	12,7 pt
- IJ ATMP	+2,9%	+2,8%	+2,6%	+2,8%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+6,9%	+7,3%	+1,4%	+13,3%	0,2 pt	-0,1 pt	-0,4 pt	0,2 pt
Produits de santé (médicaments + LPP)	+3,6%	+3,4%	+1,0%	+6,2%	3,4 pt	4,3 pt	2,2 pt	6,7 pt
Médicaments :	+4,2%	+4,3%	+2,3%	+6,5%	4,5 pt	5,7 pt	3,1 pt	8,5 pt
- Médicaments délivrés en ville (7)	+5,7%	+5,4%	+3,1%	+8,1%	5,0 pt	6,2 pt	3,3 pt	9,4 pt
- Médicaments rétrocedés	-12,8%	-9,9%	-10,7%	-9,3%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
LPP	+1,5%	+0,7%	-2,6%	+5,2%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt

RA = Régime Agricole

Source : MSA.

(1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires

(2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19

(3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)

(4) actes exclus : acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(6) actes exclus : indemnités journalières dérogatoires

(7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)